мото-сьив Par-Chemins Randonnée du 22 Janvier 2012

ENGAGEMENT

Nom & prénom :		
Adresse:		
N°tél :		
Permis:		
Moto:		
Cie d'assurance:	N°Contrat :	
Montant de l'engagement + repas de mid	di : 35€ x =€	
Accompagnant pour le repas de midi	: 12€ x€	
	Soit*	
*(Règlement à retourner Francis DELORD, 7 rue des Gar	rennes 24320 LA TOUR BLANCHE)	

Rendez-vous à la salle polyvalente de LA TOUR BLANCHE

Horaires

8H00-9h00 : Contrôle des papiers (assurance, permis, carte grise)

8h00 –9h00 : Contrôle technique (éclairage, bruit, plaque minéralogique)

9H00 : Départ

Les motos non conformes ne seront pas admises à prendre le départ.

-Le tout-terrain se pratique sur les chemins et les sites adaptés,

-pas de hors piste,

-Ne prenez pas la randonnée pour une compétition,

- -Soyez courtois avec les riverains et les autres randonneurs,
- -Respectez les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures,
- -respectez l'état des chemins et leurs abords,
- -Roulez avec un véhicules conforme, propre et silencieux,
- -Adapter votre conduite et les équipements nécessaires aux conditions climatiques,
- -Respectez la réglementation,
- -Soyez bien assurés.

Je, soussigné, m'engage à ne pas venir rouler sur le parcours de la randonnée et notamment sur les points durs dans les semaines qui suivent celle-ci.

Signature: